

L'activité culturelle et artistique comme vecteur d'épanouissement, d'émancipation et de lien social

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

	INTRODUCTION	Page 3
1.	ACTIVITÉ INTERNE	Page 4
	1.1 GOUVERNANCE	
	1.2 ADHÉRENTS ET DONATEURS	
	1.3 ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE DE L'ASSOCIATION	
	1.4 ÉQUIPE ARTISTIQUE	
	1.5 COMMUNICATION	
2.	ACTIONS	Page 7
	2.1 RÉALISATION	
	2.2 ACTIONS PRÉVUES EN 2022 ET NON RÉALISÉES	
	2.3 CONTACTS PRIS AVEC DES PARTENAIRES POTENTIELS	
3.	PERSPECTIVES D'ACTIONS	Page 10
	3.1 ACTION 2023 ANNULÉE	
	3.2 ACTIONS POTENTIELLES 2023-2024	
4.	BILAN FINANCIER et PERSPECTIVES	Page 12
	4.1 BILAN FINANCIER	
	4.2 PERSPECTIVES	

UNE ANNÉE EN DEMI-TEINTE

Dans le rapport d'activité 2021, nous avions résumé l'action sur le terrain de LA FORCE DES ARTS depuis sa création en 2016, illustrant ainsi la contribution active et diversifiée des équipes de l'association au mieux-être de publics vulnérables : en situation de précarité sociale, de fragilité physique ou/et psychique ou en (re)construction.

LA FORCE DES ARTS a, en effet, répondu aux objectifs fixés par ses statuts durant 5 années pleines d'activité : offrir à chaque individu l'opportunité - via l'action artistique - d'être le plus à même de se construire, de résister aux aléas physiques et psychiques inhérents à tout parcours de vie, voire d'élaborer une marge de manœuvre par rapport aux déterminismes sociaux ou familiaux ou de dépasser toute déficience, réduction de mobilité ou de cognition momentanée ou définitive.

En 2022, la réalisation de la mission de l'association s'est avérée complexe à mener et nous avons été confrontés à un contexte post COVID très frileux au niveau des structures partenaires et de leurs équipes : actions envisagées annulées pour des raisons de fluctuations de ressources humaines, partenariats déclinés pour des raisons budgétaires.

Aussi, notre présence sur le terrain a-t-elle été, bien malgré nous, significativement réduite par rapport à notre activité habituelle mais aussi au regard des projets ambitionnés en 2021 pour cette année.

Cela étant, en 2022, LA FORCE DES ARTS a, par ses rencontres et démarches, confirmé sa volonté de contribuer à la lutte contre toutes les formes de discriminations et de préconçus, d'offrir aux personnes fragilisées une opportunité de mieux-être en s'engageant à développer, via ses actions, des effets leviers d'émancipation ainsi que des parenthèses de reconquête de soi et de réappropriation de repères de vie.

L'association continue d'affirmer sa spécificité dans une **relation simple et complice** avec les structures partenaires, sur la base de **projets à l'envergure mesurée**, en correspondance de ses moyens humains, logistiques et financiers afin de **privilégier**, quel que soit le contexte ou les contraintes, **le mieux-être des publics bénéficiaires.**



Création et photo de B. ALLAIN

1. ACTIVITÉ INTERNE

1.1 GOUVERNANCE

LA FORCE DES ARTS, créée le 16 mars 2016 en Assemblée constitutive est dirigée par un Bureau, composé d'un Président et d'un Trésorier. Ce Bureau est actuellement tenu par :

- Eva DUBOIS PELERIN : **Présidente** depuis mars 2018 et réélue lors de l'AGO de juin 2022

Historienne de l'Art et Archéologie et créatrice de bijoux. Depuis 2020, elle coordonne un centre de foi chrétienne pour adolescents.

Annabel LOYOLA: **Trésorière**, élue lors de l'AGO de juin 2022

Réalisatrice documentariste et conférencière franco-canadienne, reconnue pour son œuvre sur Jeanne MANCE et l'histoire de la fondation de Montréal.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Annabel_Loyola

Le Bureau s'est réuni 3 fois durant l'année.

Lors de l'**Assemblée générale ordinaire** (AGO) **du 13 juin 2022**, le Bureau a annoncé aux membres sa décision, prise lors de sa séance du 15 mars, de nommer Gregory DESCHAMPS **Président d'honneur** de l'association.

Grand donateur dès la création de LA FORCE DES ARTS et premier président de l'association, celui-ci est toujours très engagé aux côtés de l'association et à l'écoute lors de sollicitations pour conseils avisés.



Actif dans l'action associative solidaire, Gregory DESCHAMPS est, entre autres, Président de la Fondation XAMAFRA, fidèle partenaire de l'association, Vice président de AMIGUITOS BAILANDO JUNTOS France et membre du conseil d'administration d'ATD QUART MONDE France, association au sein de laquelle il a cofondé et animé durant 20 ans le groupe "Art et partage" Paris.

La 6ème AGO de LA FORCE DES ARTS s'est tenue en visioconférence du fait de la persistance du contexte de crise sanitaire. Elle a approuvé le <u>RAPPORT D'ACTIVITE 2021</u> ainsi que les comptes 2021 et élu sa nouvelle Trésorière, Annabel LOYOLA, en remplacement d'Elisabeth MARTIN-CHABOT, sortante.

Le Bureau ayant décidé une augmentation de la cotisation annuelle à l'association lors de sa séance du 23 mai 2022, le montant de celle-ci n'ayant pas été modifié depuis la création de l'association, cette augmentation a été proposée à l'approbation de l'Assemblée pour une application en janvier 2023. Le nouveau montant de l'adhésion, accepté à l'unanimité, est désormais fixé à 15€.

L'AGO a été précédée par une **Assemblée générale extraordinaire** (AGE) visant des modifications des statuts établis à la création de l'association en mars 2016 au niveau des dispositions statutaires (Articles 14 et 15). Ces modifications, portant sur la possibilité de tenue des AGO et AGE en distanciel et sur le nombre de pouvoirs endossables par un adhérent.

Elles ont été acceptées à l'unanimité et les nouveaux statuts transmis à la Préfecture.

Attachée à entretenir une gestion rigoureuse, LA FORCE DES ARTS a confié, ainsi qu'elle le fait depuis sa création, la clôture de ses comptes à un cabinet comptable, prestataire de structures de la sphère associative et artistique.

1.2 ADHÉRENTS et DONATEURS

LA FORCE DES ARTS n'a pas bénéficié d'une actualité tangible de début d'année, faute de projets signés. Dans ce contexte, l'association n'a pu procéder, comme les années précédentes, à une campagne d'adhésion via une InfoLettre dédiée et valorisant les projets en cours.

En janvier 2022, elle a associé l'invitation à adhérer à ses vœux via l'InfoLettre nommée : VIVE 2022 🔆 avec LA FORCE DES ARTS.

En 2022, LA FORCE DES ARTS compte 14 adhérents et 8 donateurs.

1.3 ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE DE L'ASSOCIATION

La chargée de projets a participé à la soirée-débat organisée à la Mairie du $10^{\text{ème}}$ arrondissement en septembre. Ce moment visait à la présentation du fonctionnement de la MAIRIE DE PARIS au niveau du tissu associatif et de celui de l'arrondissement avec des prises de paroles des interlocuteurs majeurs tant au niveau des demandes de subvention que de la mise en œuvre des projets.

LA FORCE DES ARTS s'est toujours rapprochée de la **MVAC Paris 10** (*Maison de la Vie Associative et Citoyenne*) dont elle dépend du fait de la localisation de son siège dans le 10^{ème}arrondissement pour appui et conseil. L'idée était d'être épaulés dans notre approche de structures du médico-social et d'associations de l'arrondissement afin de valoriser le maillage territorial.

En 2022, des mouvements internes de personnel ont pénalisé la relation. Nos demandes de rendez-vous, effectuées au second semestre 2022, n'ont pu être honorées : départ presque simultané de la responsable, interlocutrice habituelle de LA FORCE DES ARTS et de la Directrice de la MACVAC Paris 10.

Une nouvelle équipe arrivant début 2023, LA FORCE DES ARTS sera attentive à la reprise d'une relation constructive dès le premier trimestre 2023.

LA FORCE DES ARTS est référencée dans <u>le Guide des associations du 10ème 2022-2023</u> (Page 69/80 dans rubrique – Santé & Prévention). Cet annuaire, sorti à l'automne 2022, favorise la visibilité de l'association et constitue un support documentaire précieux pour développer des partenariats avec des organismes du 10ème.



1.4 ÉQUIPE ARTISTIQUE

En 2022, le collectif de LA FORCE DES ARTS est constitué d'une équipe de **11 professionnels du spectacle vivant, de l'écriture et des arts plastiques**, confirmés, tous convaincus des bienfaits de l'action artistique sur le chemin de la convalescence, de la rééducation, de la réestime ou de la construction de soi.

Cette équipe évolue chaque année tant au niveau des départs que des arrivées.

Des artistes peuvent souhaiter quitter le collectif à tout moment si de nouvelles responsabilités rendent leur participation à l'activité de LA FORCE DES ARTS incompatible avec leur charge.

Le Bureau peut également solliciter un départ dans le cas d'une démarche professionnelle de l'artiste devenant antinomique avec le fonctionnement de l'association ou d'un manque de motivation avéré pour l'action menée par LA FORCE DES ARTS.

Ainsi 2 artistes ont quitté le collectif en 2022 :

- Une chanteuse, auteur-compositeur et Chef de chœur, à la demande du Bureau
- Un comédien-marionnettiste et metteur en scène, de manière volontaire

LA FORCE DES ARTS, désireuse de pouvoir répondre à la diversité des demandes qui lui sont faites par les potentielles structures partenaires et chaque artiste continuant, en parallèle de son activité au sein de l'association à assumer les différents engagements de sa vie professionnelle, veille à maintenir un collectif d'artistes à la valeur pluridisciplinaire dans la droite ligne de ses statuts.

Une nouvelle artiste a intégré le collectif fin 2022.



Daphné RABAS
Chanteuse (auteur-compositrice), cheffe de chœur, danseuse Hip hop

Technicienne de la voix, Daphné s'est formée au **piano**, au solfège et au **chant choral** dès l'âge de 7 ans et durant 10 ans au Conservatoire de Meudon. Elle a ensuite travaillé la technique du **chant jazz** qu'elle affectionne au *Studio des variétés Paris-Jazz* avec Christiane Legrand et l'**accompagnement piano-chant** avec Vincent Presiozo et Patrice Guillon. Attirée par la culture Afro-américaine, elle s'est formée à la **comédie musicale**, à New York, auprès d'Elisabeth Eigerman, coach vocale à Broadway.

Également danseuse, après une formation en danse classique, puis en « modern jazz » au Studio Harmonics et au studio Paris Centre de Paris, Daphné s'est spécialisée dans les techniques chorégraphiques et historiques originales de « Street Dance » (Popping, Locking), grâce à un apprentissage entre 2006 et 2013 aux Etats-Unis auprès de grands danseurs-chorégraphes historiques de ces danses américaines : Shabba Doo, Don Campbell, Skeeter Rabbit, Poppin'Pete et Boogaloo Sam.

Ces dernières années, tout en se produisant sur scène, elle a coaché vocalement en studio d'enregistrement des artistes tels Bruno Salomon, Jean Roch, les T Rio, China Moses, encadré des chœurs et chorales dont le Gospel Choir de St Denis, transmis le chant et la culture des musiques actuelles à des publics professionnels ou amateurs: adultes, adolescents et enfants sur les communes de Meudon, Clamart et Boulogne Billancourt. Daphné est également intervenue en Ephad lors de concerts/animations, à Issy Les Moulineaux et Paris.

Dans toutes ses pratiques, Daphné s'attache à faire passer l'individuel avant le groupe. **Chacune des personnes** qu'elle forme, coach ou accompagne **est unique**, quel que soit son niveau de départ **elle doit pouvoir briller selon son altérité**

1.5 COMMUNICATION

Depuis 2018 LA FORCE DES ARTS développe une communication visant à :

- soutenir la valorisation de son activité pour une sensibilisation qualitative des **professionnels de** santé et d'accompagnement médico-social, de ses partenaires et du grand public,
- rendre hommage à la créativité des artistes et des bénéficiaires des projets.

En 2022, le ralentissement significatif de l'activité de LA FORCE DES ARTS sur le terrain a conduit à une limitation des actions de communications de l'association, tant au niveau du site internet que des correspondances électroniques (InfoLettre) à destination des adhérents, donateurs, sympathisants et partenaires.

2. ACTIONS

2.1 RÉALISATION

En 2022, LA FORCE DES ARTS n'a pu porter qu'une seule action.

Il s'est davantage agi d'une prestation que de la réalisation d'un projet tel que ceux développés ces dernières années.

Atelier LANGAGE CORPS ET VOIX

Le **CBE SUD 94** (Le Comité de Bassin de l'Emploi Sud 94), situé à Chevilly-Larue a sollicité LA FORCE DES ARTS en juin 2022 suite à la consultation de son site internet.

Mettant en place un programme d'accompagnement pour des séniors de 45 ans et plus, Val marnais et demandeurs d'emploi depuis au moins un an, cet organisme en lien avec Pôle Emploi, souhaitait enrichir sa proposition d'ateliers de techniques de recherche d'emploi (CV, entretien, réseautage) par des activités renforçant l'estime de soi, la communication, la créativité et ainsi, soutenir la remobilisation des demandeurs d'emploi.



Le programme du CBE SUD 94 devant s'articuler autour de sessions collectives de 6 semaines (12 personnes) et s'étendre de septembre 2022 à janvier 2024, le rythme proposé à LA FORCE DES ARTS était d'une intervention par session sur la base d'une journée complète ou de 2 demi-journées.

Après analyse des caractéristiques de la demande, LA FORCE DES ARTS a sollicité 6 de ses artistes pour des propositions de contenu adapté.

Le CBE SUD a retenu l'offre de Colline AUBRY, danseuse-chorégraphe - Expression corporelle & théâtre :

- Travail autour du corps : exercices ludiques autour de la prise d'espace, du langage non verbal et des postures du corps, de présentation de soi et de respiration, et d'entrée en contact avec l'autre.
- Utilisation de la voix pour retraverser les exercices du matin et développer les questions de présentation de soi et de communication.

Cohésion de groupe, bienveillance et enthousiasme était au rendez-vous de la première séance, lundi 17 octobre à Chevilly-Larue.

Un engagement sur scène a malheureusement obligé l'artiste à décliner l'intervention proposée par le CBE SUD 94 avec un nouveau groupe de demandeurs d'emploi, lors de la session de fin d'année 2022.



2.2 ACTIONS PRÉVUES EN 2022 ET NON RÉALISÉES

L'année 2022 a été particulièrement impactée par l'annulation de projets prévus dont ceux introduits dans le rapport d'activité 2021 (pages 22 & 23).

Si le contexte de la non concrétisation des actions a été différent pour chaque établissement au regard de l'avancée du dossier et/ou de la relation instaurée avec les équipes, il n'en reste pas moins que le facteur majeur d'annulation s'est avéré être un problème de disponibilité de ressources humaines.

A cela s'est ajouté, pour certaines structures, la problématique du budget, malgré la proposition de cofinancement de LA FORCE DES ARTS, à hauteur de 60 à 80% du budget projet.

Structures concernées

- **Un Institut Médico-éducatif (IME)**: accompagnement d'enfants et d'adolescents autistes. Action envisagée sur l'année scolaire 2022-2023, 1 fois par semaine.

Annulation après de nombreux échanges enthousiastes, une rencontre in situ en mars avec 2 responsables de coordination et une autre en mai en présence de l'artiste plasticien du collectif. De nouveaux personnels éducatifs arrivant à la rentrée de septembre, il a paru prématuré selon la direction de l'IME, de prévoir un engagement de la part des équipes de la structure.

Une reprise de contact par LA FORCE DES ARTS fin 2022 avec proposition d'une action sur l'année scolaire 2023-2024 n'a pas abouti. La problématique budgétaire a été mise en avant par le personnel de l'IME pour décliner toute proposition. Etonnement de notre part, le montant du budget de l'action n'ayant pas été précisé lors des rencontres mais LA FORCE DES ARTS ayant, par contre, introduit sa capacité à un co-financement à hauteur de 70%.

SAMU SOCIAL: Accueil de jour pour adultes réfugiés de longue date, vivant dans la rue

Prise de contact avec la Chargée de Mission Culture, Héritage et Loisirs - Direction de la communication et du mécénat avant différents échanges constructifs avec la direction du site de Paris 12 et la perspective de la mise place d'un projet ambitieux et porteur pour l'établissement.

La rencontre in situ prévue en mai a été annulée/reportée, l'animatrice « art-culture » du site quittant ses fonctions et la direction souhaitant attendre le recrutement d'un remplaçant. Reprise de contact en juillet-août. La personne recrutée étant une jeune femme en service civique, il convenait d'attendre qu'elle soit formée et aguerrie.

Fin septembre, la direction a déploré que son équipe ne soit pas encore prête pour un engagement de cet ordre et a proposé de revenir vers nous au moment opportun.

- FRANCE TERRE d'ASILE (FTA) : Accueil provisoire de mineurs migrants isolés

Prise de contact lors d'un événement au TRANSFO d'EMMAUS de Paris 10 en 12/2021 et rendez-vous en 01/2022 avec la direction qui chapeaute les 2 sites parisiens de FTA + l'éducateur du site du Bld de Strasbourg (Paris 10).

Après relances de LA FORCE DES ARTS, rencontre en 10/2022 avec le responsable du site du Bld Ney (Paris 18); ce lieu offrant des espaces plus adaptés à la mise en place d'une activité que celui du Bld de Strasbourg. Ce rendez-vous devait, de plus, permettre de préciser le projet en ayant rencontré les 2 équipes de FTA concernées par la mise en place d'une action réunissant des jeunes des 2 structures. Aucun animateur présent lors de la rencontre et une méconnaissance du dossier (mission de l'association, action envisagée : peinture-dessin-écriture, artiste proposé) de la part du responsable laissant craindre un manque de motivation.

A la proposition de LA FORCE DES ARTS d'une réunion de concertation pour co-construction du projet avec l'artiste et les équipes FTA : responsables de 2 sites (Paris 10 et Paris 18) + animateurs sur la base de 3 dates convenues avec l'artiste, FTA a proposé une réunion en visioconférence.

Le principe n'étant pas recevable pour LA FORCE DES ARTS qui travaille dans l'humain et l'artiste faisant l'effort de se rendre in situ pour rencontrer les publics cibles dans leur lieu de vie et les équipes dans leur espace d'activité, nous sommes restés ouverts à toute proposition pour réunion en présentiel. Aucun retour au final.

NB. Le co-financement allouable au projet par FTA, somme énoncée « sous réserve » en novembre 2022 pour une action finalement prévue durant les vacances de février 2023, était de 500€ pour un budget projet de 3500€.

En 2022, LA FORCE DES ARTS a été confrontée à un :

- Problème récurrent de mobilisation des équipes des structures rencontrées : carence ou fluctuation (turn-over) de ressources humaines
- Malentendu relationnel : l'association est parfois perçue comme un Cabinet conseil qui solliciterait une collaboration.
 - Or, si LA FORCE DES ARTS va à la rencontre d'établissements partenaires potentiels c'est aux fins de remplir sa mission d'intérêt général telle que définie dans ses statuts et de toucher les publics cibles.

Cet état de fait peut s'avérer démobilisant, les prises de contacts, propositions de projets écrits, sollicitations des artistes et réunions constituant souvent une charge chronophage et disproportionnée au regard de l'écho auprès des équipes des structures accueillantes /et du résultat final.

2.3 CONTACTS PRIS AVEC DES PARTENAIRES POTENTIELS

En parallèle des relations nouées avec les structures précitées, en 2022, LA FORCE DES ARTS est allée à la rencontre d'une dizaine d'établissements susceptibles d'accueillir un projet artistique solidaire pour ses publics, dont :

- Différentes antennes de la Mission locale de Paris,
- Un lieu destiné aux jeunes adultes souffrant de troubles psychiques (bipolarité, schizophrénie)
- Une maison d'accueil pour les personnes vivant dans la rue,
- Une association accueillant des adolescents en situation de crise majeure pour insertion sociale et soutien thérapeutique,
- Une fondation dédiée au secours des enfants fragilisés
- Une association centrée sur l'apprentissage du français pour les demandeurs d'asile et réfugiés récents non francophones de la région parisienne ainsi que pour des personnes en centre d'hébergement d'urgence.

Les prises de contact nécessitent beaucoup de temps et de persévérance. Les interlocuteurs manquent souvent de disponibilité et quand l'échange peut enfin avoir lieu, l'argument le plus souvent mis en avant pour décliner la proposition de partenariat est un manque de fonds.

Dans ce contexte, années après années, LA FORCE DES ARTS s'enrichit de la traversée constructive des épreuves. Elle tire enseignement des difficultés rencontrées pour renforcer ses aptitudes à gérer des actions artistiques en co-construction avec des structures dont le cœur d'activité est très éloigné de la mission de l'association. Elle appréhende les aléas inhérents à tout montage d'actions artistiques-solidaires comme autant d'opportunités de développer son expertise et sa faculté à entretenir un relationnel transversal et constructif avec ses partenaires afin de favoriser — ce qui prévaut - le respect des publics cibles et l'atteinte des objectifs tels que définis dans ses statuts.

3. PERSPECTIVES D'ACTIONS

3.1 ACTION 2023 ANNULÉE

Contre toute attente, le **CBE SUD 94** nous a fait part en janvier 2023 de sa difficulté à constituer des groupes de 12 demandeurs d'emploi volontaires et a dû annuler la session de rentrée et donc l'intervention de l'artiste de LA FORCE DES ARTS planifiée en février.

Alors que nous clôturons ce rapport, le CBE SUD 94 n'est pas revenu vers nous pour proposer d'autres dates de prestation.

La collaboration qui aurait dû durer plus d'un an est actuellement en suspens.

Nous le déplorons d'autant plus que lors de la clôture festive de la 1ère session 2022 de ce programme d'accompagnement établi par le CBE SUD 94, à laquelle nous avons assisté, les demandeurs d'emploi ont tous exprimé leur extrême satisfaction au sujet de la proposition de Colline AUBRY et les responsables du projet concernant le partenariat avec LA FORCE DES ARTS et la prestation de l'artiste.

Témoignage de la Cheffe de projet CBE Sud 94 ayant participé à l'action

« Le fait de laisser libre court à son imagination pour bouger son corps à l'aide d'un support (ballon) était libérateur car nous ne ressentons pas le regard de l'autre et avoir un objet entre les mains aide à centrer son stress sur ce dit objet. »

3.2 ACTIONS POTENTIELLES 2023-2024

Alors que nous clôturons ce rapport, quatre structures du secteur sanitaire et médico-social se sont montrées intéressées par un partenariat pour fin 2023 ou début 2024 :

- 1 Service d'Action à la Vie Sociale (SAVS) du 92
- 1 Hôpital de jour du 94
- 1 Hôpital de jour du 92
- 1 structure parisienne accompagnant de jeunes adultes souffrant de troubles psychiques

Nous sommes pour chacune d'entre elles en début de relation. Il convient donc de rester prudents quant aux perspectives de partenariat. Les réunions de co-construction de projets planifiées au second trimestre 2023 nous confronteront à la viabilité d'un montage de projets au regard de la disponibilité des personnels volontaires pour participer aux actions mais aussi à la capacité de cofinancement des établissements.

Comme introduit en début de rapport, cette année 2022 a été en demi-teinte.

Pour autant, LA FORCE DES ARTS continue à tirer enseignement des difficultés rencontrées pour gagner en maturité et en connaissance du terrain ; les multifacettes de notre domaine d'intervention s'avérant complexes à appréhender et nécessitant une persévérance sans faille.



4. BILAN FINANCIER ET PERSPECTIVES

4.1 BILAN FINANCIER

Le bilan financier de l'année 2022 illustre pleinement le ralentissement de l'activité subi par LA FORCE DES ARTS durant cette année post COVID et tel que dépeint dans les pages précédentes.

En 2021, LA FORCE DES ARTS avait bénéficié d'un triptyque financier équilibrant du fait d'une diversification de sources de financement en adéquation avec sa stratégie de gestion financière : autofinancement (dons et adhésions), subventions, prestations de services facturées.

En 2022, seul le volet prestations de services facturées a été honoré.

Pour cette sixième année d'activité pleine, LA FORCE DES ARTS affiche des **ressources** de **1850€** pour 10 487€ en 2021. Celles-ci sont détaillées dans le compte de résultat ci-dessous.

LA FORCE DES ARTS n'ayant porté aucun projet collaboratif de durée moyenne et n'étant intervenue qu'en tant que prestataire sur une action ponctuelle, n'a pas sollicité le soutien de la Fondation XAMAFRA, fidèle partenaire financier.

Les **charges d'exploitation** s'élèvent à **1688€** pour 12 859€ en 2021. Celles-ci sont précisées ci-dessous.

Le résultat d'exploitation 2022 est de **161€.**

LA FORCE I	DES ARTS - 75010 PARIS		Báriada N du 01/01/2	022 20 21/12	2022	
		Période N du 01/01/2022 au 31/12/2022 Période N-1 du 01/01/2021 au 31/12/2021				
SIRE 1 8195	3059300014		Periode N-1 du 01/01/2		2021	
	RUBRIQUES FISCALES	Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	9	
Cotisations		168,00	216,00	-48,00	-22,	
756000	Adhésions	168,00	216,00	-48,00	-22,	
Ventes de pr		621,00	4579,84	-3958,84	-86,4	
706000000	Prestations de services	621,00	4579,84	-3958,84	-86,4	
Concours pu	blics et subventions d'exploitation		5000,00	-5000,00	-100,0	
740000	Subventions d'exploitation		5000,00	-5000,00	-100,0	
	liées à la générosité du public	1059,00		1059,00	0,0	
7544100	Dons manuels	1 059,00		1 059,00	0,0	
Autres produ			690,35	-690,35	-100,0	
758100	Dons manuels affectés		690,00	-690,00	-100.0	
758110	Différences de réglement		0,35	-0,35	-100,0	
	s et charges externes	1518,26	11014,02	-9495,76	-86,	
604000	Etudes et prestations de service	480,00	9205,00	-8725,00	-94,	
605000	Matériel, équipements et travaux	39,98	31,00	8,98	29,	
606300	Fournitures d'entretien et de petit équipement		34,96		-100,	
606400	Fournitures administratives	96,99	14,83	82,16	*6,	
615000	Entretien et réparations	216,00	240,00	-24,00	-10,	
616000	Primes d'assurance	109,70	113,65	-3,95	-3,	
622610	Frais de comptabilité	294,50	294,50			
623000	Publicité, publications, relations publiques	42,00	120,00	-78,00	-65,	
625100	Voyages et déplacements	7,60	621,84	-614,24	-98,	
625600	Missions	41,00	18,50	22,50	121,6	
625700	Réceptions	8,63	13,90	-5,27	-37,	
626100	Frais postaux	86,52	91,11	-4,59	-5,0	
627000	Frais bancaires	95,34	214,73	-119,39	-55,	
Charges soc			1819,80	-1819,80		
645100	Cotisations à l'URSSAF		308,35	-308,35		
6516000	Droits d'auteurs		1511,45	-1 511,45	-100,0	
Dotations au	x amortissements et aux dépréciations	169,87	25,48	144,39	*6,	
681110	Dot. aux am. sur imm. incorporelles	169,87	25,48	144,39	*6,	
Autres intérê	ts et produits assimilés	1,51	1,21	0,30	24,8	
764000	Revenus des valeurs mobilières de placement	1,51	1,21	0,30	24.	

On note au niveau des produits une **diminution des adhésions** mais une **augmentation des dons** de 369€ par rapport à 2021.

A ce propos, jusqu'alors le comptable en charge de la réalisation de la clôture des comptes positionnait les dons dans « Autre produits » : dons manuels affectés - Cpte 758100. L'association a trouvé plus logique que ceux-ci soient positionnés dans « Ressources liées à la générosité du public » : dons manuels – Cpte 7544100. Il en sera désormais toujours ainsi.

On relève plusieurs réductions de charges directement liées à la réduction d'activité :

- Publicité, relations publiques

S'il n'y a eu aucun frais de publication, aucune prestation webmestre pour la mise en ligne sécurisée de reportages, n'a non plus été sollicitée.

- Voyages et déplacements
- URSSAF et droits d'auteur

Aucune charge de prestation vidéaste cette année.

La réduction des frais bancaires, relève, quant à elle d'un simple mécanisme de calendrier.

La carte bancaire de l'association devient caduque tous les le 31/12. En 12/2021, la banque a prélevé le montant de la carte bancaire 2022 mais pour la carte bancaire 2023, elle n'a effectué le prélèvement qu'en 01/2023.

En 2022, les **apports en contributions volontaires** ont été moins conséquents qu'en 2021 en correspondance d'une activité très réduite. Par ailleurs, la nature des projets menés n'a pas nécessité la mise à disposition d'un espace de représentation (restitution) puisque l'unique projet était un atelier ponctuel.

Comme chaque année, depuis sa création, LA FORCE DES ARTS a bénéficié de la gratuité d'abonnement téléphonique et électrique, d'accès au net ainsi que d'une utilisation gracieuse de matériel téléphonique et informatique (imprimante, disque dur).

Par contre, l'association dispose, désormais, d'un ordinateur portable, acquis au dernier trimestre 2021.

Dans ce contexte, les apports en contributions volontaires sont estimés à **7450€**, s'articulant entre un poste bénévolat (gestion administrative et logistique de projets, relations avec artistes, partenaires et prestataires, communication et RP) évalué à 6800€ (4 mois SMIC chargé : 1700 €/mois) et une mise à disposition gratuite de biens estimée à 650€ (salle CBE Sud 94 + mise à disposition de petit matériel).

En 2022, LA FORCE DES ARTS n'a pas utilisé les espaces de réunion de la MACVAC PARIS 10, ni ses services. Les réunions de Bureau, l'AGO et l'AGE se sont tenues en distanciel.

4.2 PERSPECTIVES

Pour rappel, la conception du projet de LA FORCE DES ARTS est basée sur une limitation des frais de fonctionnement : pas de local, peu d'équipement et une gestion bénévole des projets.

Les contributions volontaires en ressources humaines, lors du montage des actions et de leur réalisation, sont, dès lors, autant de charges que l'association assume au quotidien pour un accompagnement qualitatif de son activité avec des frais limités au maximum.

Comme l'illustre l'estimation 2022, le montant de ces contributions a été, cette année encore, supérieur aux charges d'exploitation.

Dans ce contexte, lorsque LA FORCE DES ARTS réalise ses devis d'actions, elle y intègre, au-delà des frais directs inhérents aux projets (petit matériel, frais de réception et de déplacements), le coût de gestion administrative et de communication à hauteur de 20% des prestations artistiques et vidéos afin d'être en capacité de gérer sans risque ses frais de fonctionnement et de pouvoir réagir en cas d'imprévus.

Dans tous les cas, l'association s'adapte, au peu de moyens des structures accueillantes qui co-financent les projets et elle s'appuie sur les possibilités de mutualisation avec ces partenaires opérationnels et financiers pour valoriser les projets sans surcoût (Ex : prêt de salles et de matériel à dispo).

Le budget prévisionnel 2023 proposé est construit sur la base de l'hypothèse d'une concrétisation mesurée de projets et à l'aune de nos connaissances alors que nous clôturons ce rapport.

Aussi, se limite-t-il à la réalisation prévisionnelle de 2 projets, chacun d'eux destinés à des patients accueillis en hôpital de jour.

Ces partenariats sont encore au stade des échanges et ne sont pas signés mais les actions devraient se tenir durant le dernier semestre 2023, toutes deux sur la base de 10 séances.

Les deux autres projets listés en page 10 étant, à date, pour l'un, trop incertain et pour l'autre, davantage attendu pour 2024.

Le montant de charges peu conséquent se justifie par la sobriété d'activité 2023 prévue, celle-ci étant concentrée sur 4 mois.

Il est équilibré grâce au soutien de la <u>Fondation XAMAFRA</u> qui continue de nous accorder sa confiance.

Notre réduction d'activité concourt, de fait, à une diminution des charges de communication et de réception.



LA FORCE DES ARTS qui a inscrit, année après année, son équilibre dans sa diversité de sources de financement avec la coexistence de 2 catégories de projets : subventionnés et facturés espère donc que fin 2023, grâce aux partenariats avec les 2 hôpitaux de jour avec lesquels la relation se construit, elle pourra à nouveau bénéficier de cet équilibre financier.

